

Engagements et revendications féminines en Ille-et-Vilaine de 1945 aux années soixante

Martine Cocaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1735>

DOI : 10.4000/abpo.1735

ISBN : 978-2-7535-1482-9

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 juin 2001

Pagination : 85-101

ISBN : 978-2-86847-635-7

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Martine Cocaud, « Engagements et revendications féminines en Ille-et-Vilaine de 1945 aux années soixante », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 108-2 | 2001, mis en ligne le 20 juin 2003, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1735> ; DOI : 10.4000/abpo.1735

Engagements et revendications féminines en Ille-et-Vilaine de 1945 aux années soixante

Martine COCAUD

Maître de conférences en histoire contemporaine
CRHISCO-Université Rennes 2

Certaines ont adhéré à l'Union des femmes françaises (UFF) ou à l'Union féminine civique et sociale (UFCS), d'autres plus nombreuses se sont tournées vers les mouvements catholiques: la Jeunesse agricole chrétienne féminine (JACF) ou encore la Ligue agricole rurale... mais, entre 1945 et 1970, toutes les femmes qui ont fait le choix de l'engagement, de quelque nature qu'il fût, l'ont fait avec une grande discrétion et le temps a rendu lointaines leurs revendications rarement exprimées sur la place publique. Faire émerger les aspirations et les prises de position des femmes vivant dans un département de province très rural et fortement marqué par l'Église est une gageure. Malgré les mutations socio-professionnelles en cours en Ille-et-Vilaine après la Seconde Guerre mondiale, le secteur primaire demeurait largement prépondérant (54% en 1946, 40,5% en 1962) et la population active féminine était essentiellement une population d'agricultrices. La vie de la plupart d'entre elles demeurait toute entière tournée vers le foyer familial, à la fois lieu d'intimité et de travail. Par conséquent, juste après la guerre, seule une minorité de femmes, des femmes qui habitaient en ville – Rennes mais aussi Saint-Malo, Dinard et Fougères –, s'exprimait publiquement. Dans le cadre de l'UFCS et de l'UFF, elles aidèrent le retour des déportés et tentèrent d'améliorer le difficile quotidien des années cinquante en organisant collectes et goûters. Elles intervinrent aussi dans les débats que généra la guerre froide, en tentant de protéger la paix: les journées du 8 mars ont témoigné de cet engagement. Mais ces citoyennes n'ont pas été assez nombreuses, ni sans doute assez convaincantes pour persuader le plus grand nombre. D'une part les mouvements mixtes, d'origine politique ou syndicale, n'étaient pas à leur écoute et d'autre part ces associations d'origine urbaines, qu'elles fussent catholiques ou laïques, ne réussirent pas à s'implanter en milieu rural.

À l'image de la société rurale bretonne qui évoluait très vite dans les années cinquante, les jeunes femmes des campagnes «bougent», mais cela se fait avec le soutien de l'Église qui paraît être encore un élément structurant pour la population féminine bretonne de l'après-guerre. Dans des cadres qui leur sont propres et qui tiennent compte des spécificités du milieu rural, des jeunes femmes réfléchirent sur leur place et leur action dans les campagnes. L'émergence de cette nouvelle sociabilité féminine qui préparait les régions rurales à la rupture des années soixante-dix est un élément important mais peu étudié des changements que connut la Bretagne après la Seconde Guerre mondiale.

Les premières années de l'après-guerre: «les femmes-patriotes»

En 1945 les mouvements associatifs féminins étaient probablement peu nombreux¹ ou alors très peu actifs; quant aux associations féministes², elles étaient inexistantes, et seules l'UFF, tout juste créée, et l'UFCS³ semblent avoir une certaine visibilité dans les villes du départe-

1. Alors qu'après la guerre, à l'échelle de la France entière, les associations féminines étaient nombreuses et représentaient des tempéraments politiques ou religieux très divers, en Ille-et-Vilaine, nous n'avons trouvé que des traces documentaires concernant l'UFCS et l'UFF. D'autres mouvements spécifiquement féminins ont pourtant été créés après la guerre: UFN, Femmes de Libération Nationale, Femmes socialistes, Ligue féminine d'Action catholique, mais ils n'eurent qu'une influence minime, voir SAINCLIVIER, Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine, 1918-1958, vie politique et sociale*, Rennes, PUR, 1996, p. 284-287. On doit également mentionner des mouvements de jeunesse non mixtes: la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF) avait des équipes à Rennes (une par paroisse), Fougères, Saint-Malo, Saint-Servan et regroupaient 243 filles. La JACF, fondée dans le courant de l'année 1938 en Ille-et-Vilaine, comptait aussi quelques équipes. Les autres associations catholiques pour adultes sont de type familial, voir COLLAIRE, Ghislaine, *La JACF en Ille-et-Vilaine, 1945-1962*, mémoire de maîtrise, université Rennes 2, 2000. Tout ce qui concerne les associations féminines de masse proviennent du fond 32 W 1439 des archives d'Ille-et-Vilaine (Associations de jeunesse. Mouvements familiaux. Droits des femmes 1940-1955).

2. Dans son ouvrage, *Les années Beauvoir*, Sylvie Chaperon rappelle que, bien que le féminisme fasse pâle figure dans les années qui suivirent la guerre, les principales associations de l'entre-deux-guerres s'étaient reformées très vite et revendiquaient contre l'incapacité de la femme mariée, les inégalités des salaires, pour l'ouverture des carrières, etc. CHAPERON, Sylvie, *Les années Beauvoir 1945-1970*, Fayard, 2000.

3. L'UFCS a été fondée en 1925 par Andrée Butillard. Sur le plan national, l'organisation a été séduite par la Révolution nationale dont elle partageait les conceptions familiales, et la période de Vichy correspondit à un âge d'or pour l'association. Pour la base, ce rapprochement souleva cependant de nombreuses questions et certaines animatrices rentrèrent en résistance. Après la libération, l'UFCS, qui regroupait 70 000 femmes en 1945, se rapprocha du Mouvement républicain populaire (MRP). L'UFF (Union des Femmes Françaises) est fondée en octobre 1944. Elle résulte de la fédération de divers groupes qui prennent des initiatives autour des revendications les plus immédiates des femmes pendant l'occupation. Les femmes communistes eurent un rôle d'encadrement dans cette association qui reste très proche du PC après la guerre. Elle rassemble 627 000 adhérentes en 1945, voir CHAPERON, Sylvie, *Les années Beauvoir 1945-1970*, Fayard, 2000.

ment. Dès la fin de la guerre, l'UFF rassemblait environ 2 000 adhérentes – 700 à Rennes – réparties en 34 comités locaux dont les plus actifs, mis à part Rennes, se situaient sur les villes de la côte (environ 400 adhérentes à Dinard et à Saint-Malo), à Fougères (100 adhérentes) et à Redon, l'enracinement du mouvement dans les campagnes paraissant bien faible. Ses militantes provenaient de milieux sociaux extrêmement divers: le comité local de Rennes était dirigé par des femmes de prisonniers et par des bourgeoises: Mme Favreau par exemple dont le mari était directeur de la banque de France, ou Mme Vigier, présidente d'honneur de l'UFF et épouse du préfet; les 100 militantes communistes formaient toutefois le noyau stable et dynamique de ce mouvement. Certaines réunions regroupaient jusqu'à 500 personnes à Rennes, 120 à Saint-Malo, et le 22 mai 1945, une réunion exceptionnelle attira 1 500 personnes au cinéma *Le Français*. L'UFF publiait deux journaux: un à Saint-Brieuc, *Les femmes patriotes* et un journal régional, *Les Bretonnes*, édité à Rennes à 15 000 exemplaires. Les premiers meetings de l'UFCS rencontrèrent également l'engouement du public – celui du 10 décembre 1944 réunit environ 900 personnes – mais cela dura peu puisque les premières réunions de l'année 1946 ne regroupaient plus qu'une cinquantaine de femmes. Ce mouvement rassemblait donc moins que l'UFF et sa vie militante s'organisait à petite vitesse, au rythme de deux ou trois réunions par an, autour d'un petit noyau de citadines, qui tendit cependant à gonfler pour atteindre 200 adhérentes en 1952.

Les élections municipales de 1945 permirent à ces deux mouvements de présenter leurs positions face au récent droit de vote des femmes et à leur éligibilité. Les jeux n'étaient pas égaux. La faible mobilisation des femmes autour de l'UFCS ne lui permettait pas d'entrer dans le jeu électoral, par conséquent les responsables du bureau n'organisèrent que quelques rencontres qui offrirent l'occasion à la présidente de rappeler que «rester dans l'ignorance des affaires de notre pays n'est pas digne de la Femme Française» et que les femmes devaient voter «sans prendre conseil auprès des hommes qui jusqu'à présent n'ont pas donné l'exemple d'une politique saine et juste». L'UFF, mieux représentée, et dont certaines militantes avaient déjà des responsabilités politiques⁴, pouvait jouer avec les grands, aussi essaya-t-elle, en accord avec le Front national, de participer à la liste unique là où elle existait. Toutefois, le projet n'aboutit pas partout car les communes rurales étaient réticentes à donner leur voix aux candidates de l'UFF: seules quelques candidates de Rennes, Saint-Malo, Fougères et Redon furent élues. Le peu de succès féminin aux élections locales n'a, semble-t-il, pas donné lieu à de grands débats dans les deux associations. Bien que favorables à la participation

4. Renée Geoffroy, membre du PC et du FN représentait l'UFF au CDL. Des femmes figuraient dans les conseils municipaux provisoires à Rennes, Fougères et Saint-Malo, voir SAINCLIVIER, Jacqueline, *op. cit.*

des femmes, les mouvements féminins n'en avaient pas fait un véritable objectif.

Les questions politiques nationales relancèrent la motivation des associations féminines: l'UFCS profita des débats autour des référendums et de la nouvelle constitution pour préciser ses thématiques: respect du droit des femmes et respect de la liberté, lutte pour la liberté de l'enseignement, lutte contre les fléaux sociaux, interdiction du divorce et vote familial. Quant à l'UFF, fidèle à ses amitiés politiques, elle inscrivit une militante sur la liste d'union créée autour du Parti communiste pour l'élection de l'Assemblée constituante. Toutefois, il ne semble pas que cette frénésie électorale ait donné lieu à des discussions de fond sur la place des femmes en politique; certes, toutes les associations appelaient les femmes à voter – plus à titre de devoir que de droit – mais elles insistaient peu sur l'éligibilité féminine et elles ne semblent pas avoir mis en place des stratégies capables de l'imposer. D'ailleurs, une fois les élections de 1946 terminées, l'évocation du droit des femmes en politique disparut, ce qui réduisit quasiment l'UFCS au silence, et l'UFF se concentra sur la prise en charge des problèmes quotidiens liés aux pénuries alimentaires et aux gardes d'enfants (mise en place d'un comité des ménagères en avril 1945, création d'une «goutte de lait» en 1946, garderies d'enfants, etc.) ainsi que sur la volonté de commémorer la résistance et de mettre en place des lieux de mémoire. L'image de la «femme-courage» domina alors et c'est à ce titre que furent invitées Lucie Aubrac et des déportées politiques proches du Parti communiste. La question des droits des femmes était mise en sommeil, ressortant parfois au hasard d'une déclaration telle celle de Madame Vadès, membre du bureau, qui rappela, en 1946, «l'inébranlable volonté des femmes communistes de l'assemblée constituante de défendre les intérêts de la femme et de revendiquer pour elles une participation active dans le règlement des questions intéressant le monde féminin». Aucune action concrète toutefois en ce qui concerne les droits politiques des femmes, et jusqu'au début de l'année 1948, toute leur énergie fut consacrée à la mise sur pied de manifestations et de collectes visant à améliorer la vie quotidienne.

Les années de guerre froide: La mère-universelle

Pendant l'hiver 1947 de nouveaux thèmes politiques surgirent lors des réunions d'information de l'UFF: la politique financière de la France (les plans Mayer et Marshall surtout) et l'action de Robert Schuman firent l'objet de nombreuses critiques. Cette opposition à la politique gouvernementale française, toujours mêlée à la volonté d'améliorer le quotidien, se concrétisa en mars 1949, quand l'UFF, conjointement à d'autres partis, appela les femmes à manifester (le 6 mars) à la journée internationale des femmes pour la paix, contre «la misère et la guerre, pour le pain et la paix». L'UFF souhaite alors que les «différentes qualités féminines puissent

avoir une heureuse influence pour que les peuples se connaissent; [elle estime] que les femmes doivent pousser les hommes à revendiquer une vie paisible⁵». Les militantes orientèrent leurs actions dans deux directions: l'une, sociale, consistait à gérer ce que l'on pourrait appeler des actions de bienfaisance – distribution de pommes de terre aux personnes âgées, organisation de colonies de vacances pour les enfants des mineurs en grève, etc. – et à mettre sur pied des actions revendicatives contre la vie chère; l'autre, pacifiste, débouchait sur l'organisation de manifestations pacifistes, parfois en association avec d'autres mouvements: le groupe des anciens combattants, les cheminots rennais ou la CGT. Pour cela l'UFF multipliait les soirées dansantes et les animations en sollicitant l'aide de toute la population qu'elle remerciait ensuite publiquement; les cheminots, les commerçants, les anciens combattants étaient mis à contribution. Les deux volets de cette action, entremêlés dans des discours encourageant les femmes à lutter «contre la misère et la guerre, pour la paix et le pain», étaient l'occasion de fustiger les coupables de tous les maux de la planète: «les hommes des trusts qui veulent priver les travailleurs des victoires sociales acquises depuis la Libération et qui sabotent la production» ainsi que «les capitalistes américains qui préparent une guerre contre l'URSS». Le thème de la guerre demeurait omniprésent mais il était décliné sous une forme différente; après avoir été au centre de la mémoire des femmes, la guerre devint une menace vers laquelle toutes les peurs se focalisaient. Ces peurs, étaient perçues comme étant d'essence féminine et elles étaient mises en scène avec la maternité: «les mères n'accepteront pas que leurs enfants soient les victimes d'une nouvelle guerre», «nous voulons pour nos enfants du pain et non des canons», affirmait un tract distribué lors de la journée internationale des femmes pour la paix le 9 mars 1950.

Ces nouvelles revendications ne réussirent pas à convaincre les femmes d'Ille-et-Vilaine: était-ce parce que le rapprochement de l'UFF avec le PC et la CGT, qui n'était pas aussi clairement affirmé auparavant, apparaissait au grand jour et effrayait un département resté très majoritairement catholique? ou parce que la vie quotidienne devenait plus facile et que l'enthousiasme de la reconstruction s'émuoussait? Les raisons sont certainement complexes⁶, toujours est-il que le nombre d'adhérents de l'UFF diminuait malgré la volonté de l'association de «recruter large» au nom de la maternité qui rendait toutes les femmes semblables: «Femmes de tous pays, il est temps d'élever les yeux plus hauts que les tâches

5. Interview de l'UFF dans *Ouest-Matin* du 5 mars 1949, quotidien chrétien progressiste proche du Parti communiste.

6. D'autres mouvements connurent de semblables «lendemains qui déchantent»: l'UFCS n'avait plus que 200 adhérentes en 1953, la SFIO passa de 737 adhérents en 1938 à environ 2 500 en 1945 pour retomber à 250 en 1954, la chute du nombre des adhérents ayant été particulièrement forte dès 1947, voir SAINCLIVIER, Jacqueline, *op. cit.*, p. 309.

ménagères... que nous importent les idéologies différentes ! nous voulons que nos fils vivent». Les fidèles de l'UFF, dont les maris étaient fréquemment des adhérents actifs de la CGT ou du PC, faisaient pourtant preuve de dynamisme et, malgré leurs activités professionnelles – la majorité des responsables étaient salariées dans de petites entreprises ou dans l'enseignement –, elles allaient de porte en porte solliciter l'intérêt des ménagères dans les quartiers ouvriers, ne rencontrant le plus souvent que le vide. Les nombreuses réunions organisées à Rennes contre le réarmement allemand ou pour l'appel de Stockholm ne firent pas davantage recette: 150 personnes seulement assistèrent à la Journée internationale des Femmes pour la Paix le 9 mars 1950, et l'association dut se contenter de faire signer dans les entreprises des cahiers de protestations qui associaient une fois de plus, dans un ton unanimiste, la misère quotidienne et la menace de guerre. Toutefois, les revendications féminines se firent plus visibles à partir de l'été 1951; les militantes s'exprimaient publiquement sur les marchés, certaines rencontres tournant même à l'échauffourée: en septembre, une dizaine de femmes en mal d'accord sur la guerre d'Algérie se retrouvèrent au commissariat. La distribution de 4 000 tracts fit du 10 mars 1952 un grand succès régional: deux mille femmes se retrouvèrent au pavillon des Lices et proclamèrent leur pacifisme. Il est vrai que certains partis politiques avaient fait monter la pression en intégrant dans leurs discours des paramètres régionaux tels ceux évoqués dans cette pétition du 29 février 1952: «La Bretagne est intégrée dans une zone possible de combats... que déjà des bases militaires sont installées... que l'idée a été affirmée de transformer notre belle province en un réduit breton »⁷. Preuve de l'unanimité face à cette «fête du 8 mars» décalée de quelques jours, les femmes catholiques (hors UFCS) répondirent à l'appel pour la paix et Henri Fréville, maire de Rennes, rappela au cours d'un congrès des associations familiales «que dans un monde où tout devient objet de division et de haine, il est permis de penser que l'idée de la mère, puisse devenir le facteur commun, le terrain d'entente à partir duquel il devrait être possible de refaire un peu d'unité, et aussi espérons-le de répandre un peu d'amour, gage indispensable à la paix». Toutefois, les «8 mars» suivants, qui firent toujours l'objet d'une commémoration à Rennes, ne rencontrèrent plus le même enthousiasme malgré la recherche de mots d'ordre unanimistes. À partir de 1955, les thèmes pacifistes s'estompèrent et laissèrent une plus grande place à la question sociale. Des revendications très concrètes sont alors présentées aux pouvoirs publics: augmentation des salaires et des allocations familiales, baisse du coût de la vie, constructions d'écoles et de logements.

—7. Pétition lancée par *Ouest-Matin* le 29 février 1952.

Les années creuses: que font les femmes?

Les grandes revendications pour la paix ont correspondu aux dernières manifestations féminines: les différentes associations entamèrent à partir de 1957 leur «marche dans le désert». Si les dirigeantes demeuraient toujours prêtes à animer un débat, les adhérentes s'étaient volatilisées⁸ et l'activité de l'UFF semble alors tellement faible que les renseignements généraux ne la signalent plus que par des paragraphes laconiques. Elle organisait trois à quatre réunions annuelles avec des activités de type patronage – vente de livres d'enfants, théâtre de boulevard, cinéma – qui devenaient probablement le seul moyen d'attirer un peu de public. Les thèmes de la période précédente demeuraient mais ils étaient exprimés avec moins de force: veillées de la paix en 1963, 1964 et 1968, manifestation pour la réduction de l'armement en 1963, pétition pour l'obtention de crèches en 1965, organisation de fêtes familiales, etc. La relance de la formation civique, présente dans les bulletins de l'association, ne paraît même pas relayée au niveau local. L'année 1968 n'apporta pas de changements évidents, seul un tract de l'UFF mentionna «la grande force que représentent les femmes dans la rue» témoignant de la participation de l'association aux «événements de 68». Dans les années soixante-dix, l'association développa des thématiques sociales en rapport avec la famille: formation professionnelle des jeunes, emploi, prime de rentrée scolaire, etc., laissant à d'autres associations le soin d'exprimer des thématiques féministes.

Des silences évocateurs

L'analyse des mouvements de masse féminins en Ille-et-Vilaine suggère les mêmes conclusions que celles auxquelles aboutit Sylvie Chaperon au niveau national: l'on y retrouve une périodisation semblable avec la succession des mêmes modèles – la «femme-mémoire» qui perpétue le souvenir des hauts faits de la Résistance, la «femme-courage» qui lutte pour un quotidien meilleur, puis enfin la «femme-mère» qui s'oppose à la guerre au nom de ses enfants – modèles toujours construits autour de la guerre et du maternalisme. L'érosion du nombre des militantes, que toutes les associations féminines ont connue, semble en revanche plus nette en Ille-et-Vilaine qu'ailleurs, et elle toucha particulièrement l'UFCS dont l'influence était quasiment nulle après la guerre. Dans l'ensemble, excepté pendant les années qui ont suivi la guerre, les femmes ne se sont pas «retrouvées» dans des mouvements qui soient les leurs, cette remarque étant encore plus évidente pour les catholiques que pour les autres. Pourquoi? Est-ce une spécificité régionale?

8. On ne connaît pas le nombre d'adhérentes des associations féminines pour les années soixante, mais le congrès départemental de l'UFF n'a réuni que 75 personnes en 1963.

Il faut bien sûr évoquer l'échec que ces associations ont connu lorsqu'elles ont cherché à s'implanter en milieu rural⁹. L'UFF a fait plusieurs tentatives: en 1946, elle a proposé des conseillères municipales qui ne furent pas élues, à l'automne 1952 sa secrétaire impulsa des actions visant «la pénétration rapide du mouvement dans les couches paysannes pour servir la cause du pain de la paix» et chercha vainement «des volontaires pour assister à la conférence nationale des femmes paysannes du 25/26 octobre». Le monde rural semble alors complètement fermé à ces associations féminines, qu'elles soient de gauche ou de droite, laïques ou catholiques. Il faut dire, qu'en Ille-et-Vilaine, ces mouvements ont pris naissance dans les villes, qu'ils n'ont abordé aucun des thèmes propres aux ruraux, encore moins aux femmes rurales, et qu'ils n'ont pas su trouver ou séduire une élite rurale féminine capable de jouer le rôle de vecteur de transmission. Dans le domaine associatif, la coupure entre les villes et les campagnes était nette. En milieu rural, l'UFCS, bien que proche des catholiques et du MRP, ne trouva ni le soutien du clergé traditionnel, ni celui des responsables politiques. On peut s'interroger sur les raisons et sur la signification de cet échec: peut-on en conclure qu'en milieu rural le soutien de certains notables masculins était indispensable au développement d'une association féminine? Le succès que rencontra la JACF au début des années cinquante serait-il en partie celui des jeunes prêtres des villages qui cautionnaient et animaient cette association? Quant à l'UFF, elle ne trouva aucun appui même dans les communes rurales qui avaient, après la guerre, un nombre non négligeable d'adhérents et de sympathisants des partis de gauche. Les femmes des campagnes disposaient ailleurs, dans des structures propres au monde rural, des thématiques qui les ont aidées à aborder la modernité; nous y reviendrons.

Une autre raison du peu de charisme des associations féminines tient peut-être au rapport ambigu qu'elles entretenaient avec le monde de l'après-guerre. Les responsables nationales de l'UFF et de l'UFCS proposaient, en la rattachant à l'actualité politique et sociale des années cinquante, une image traditionnelle de la femme qui demeurait très proche de celle de l'entre-deux-guerres. Leurs mots d'ordre comme leurs modalités d'actions ont pu alors paraître désuets car, bien que leurs réflexions aient été centrées sur les difficultés et l'amélioration du quotidien, ces associations ne créaient pas d'activités ou de services nouveaux. Leurs réalisations concrètes visant à améliorer la vie quotidienne des ménages restaient très en deçà de ce que proposait, par exemple, une association familiale comme l'APF de Loire-Atlantique qui louait à ses adhérents des appareils ménagers, notamment des machines à laver, et

9. C'est du moins le constat que l'on fait à partir de cette étude sur l'Ille-et-Vilaine, Il semblerait que l'UFCS ait nettement mieux mobilisé dans les Côtes-du-Nord grâce, entre autres, au charisme de Marie Madeleine Dienesch qui a été vice-présidente de l'Assemblée nationale de 1957 à 1958.

s'assurait ainsi un recrutement stable¹⁰. L'UFF offrait certes des services, mais ils étaient toujours liés à l'intérêt familial (après-midi enfantine, accueil d'enfants) et rarement aux besoins quotidiens des ménagères; par conséquent ils ne jouaient peut-être pas l'effet d'appel recherché. De plus, l'UFF privilégiait toujours l'action revendicative face aux pouvoirs publics, et accordait peu de place aux projets collectifs concrets qui auraient permis aux femmes de faire face à leurs besoins et de mettre en place des structures développant le sens de l'initiative et des responsabilités.

Ces associations ne prenaient pas en compte les revendications qui concernaient le droit des femmes; aussi ne relayèrent-elles pas les thématiques portées par les groupes féministes telles que la réforme du Code civil, l'égalité des salaires à travail égal, l'ouverture des carrières aux femmes. À Paris, dès 1953, les droits des femmes resurgirent dans le discours de l'UFF, mais, en Ile-et-Vilaine, le silence dura plus longtemps; les groupes féministes n'étaient pas implantés localement et les associations féminines n'ouvraient toujours pas un débat concernant la défense des droits féminins: le travail féminin, par exemple, n'a été le thème que d'une seule réunion de l'UFF lors d'une longue grève menée à Fougères en 1950. Une responsable, épouse d'un leader de la CGT, affirma à cette occasion «que les femmes, les premières ont été rejetées de la production ou ont été employées comme main-d'œuvre à bon marché et embauchées au-dessous des salaires légaux». Par la suite, l'association accompagna régulièrement la CGT aux côtés des travailleurs, notamment pendant la grève des fonctionnaires de 1953, mais jamais elle n'évoqua les conditions de travail ou les salaires féminins en tant que tels. Quant à l'UFCS ses positions étaient claires: elle militait pour une augmentation des allocations familiales; en 1959, elle diffusa encore un tract intitulé «Pour la mère au foyer» et elle n'évoqua jamais le travail ni la formation des femmes. Quant aux droits civiques, ils étaient discutés par les deux associations mais avec un engagement très modéré: l'UFCS invita les femmes à se présenter aux premières élections municipales mais se garda bien de les solliciter pour les législatives, l'UFF soutint des candidates à la députation dans les premières années qui suivirent la guerre mais elle ne s'étonna jamais en public de voir le nombre de femmes députées baisser (il passe pourtant 33 en 1954 à 9 en 1958). Les deux associations se délitèrent peu à peu, ne faisant aucune place à des problématiques nouvelles: la réforme du régime matrimonial, les inégalités de salaires, qui furent discutées dès le début des années cinquante, d'abord au parlement puis à la tribune des organisations internationales de la paix, n'étaient pas évoquées dans les rencontres publiques rennaises. De même, les débats sur la redéfinition du proxénétisme, sur la recherche en paternité qui alimentèrent les débats parlementaires dès la fin des

10. LOISEAU, Dominique, «Associations féministes et syndicalisme en Loire-Atlantique», *Clio*, 1996, n°3, p. 141-161.

années quarante en étaient absents. Autre exemple, au milieu des années cinquante, les thèmes se rapportant au corps, au contrôle de la maternité, voire à l'accouchement sans douleur pourtant promu par l'UFF nationale, n'émergeaient pas dans les discussions publiques des associations féminines. Ce mutisme n'était pas propre aux organismes féminins: il semble au contraire caractériser l'ensemble de la population. La presse se fit l'écho de ce silence: *Ouest-France*, le quotidien le plus lu en Bretagne et qui consacrait chaque semaine une page aux femmes, n'évoquait pas les techniques de l'accouchement et encore moins un éventuel contrôle des naissances. Certes, la résistance de la presse à traiter de la contraception a été un phénomène national¹¹, mais le silence de *Ouest-France* paraît particulièrement dense. Ainsi, le journal n'évoqua ni la parution du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir en avril 1949, ni les débats qui accompagnèrent sa sortie. En juillet 1955, ce journal évita également de relater le grand procès pour infanticide qui se tint aux assises de Seine-et-Oise et qui offrit l'occasion au docteur Lagroua-Weill-Hallé d'évoquer sur la scène nationale la responsabilité d'une législation interdisant toute information sur la contraception. Cet événement, qui provoqua une véritable polémique sur le droit à la contraception et qui est relaté longuement par les journaux nationaux¹², n'obtint pas une ligne dans *Ouest-France*.

D'autres lieux?

Ce constat nous entraîne à la recherche non pas d'autres manifestations, car nos sources – les comptes-rendus des Renseignements généraux – nous les auraient signalées, mais d'autres lieux de débat. Dans les années cinquante-soixante, en Ille-et-Vilaine, où s'exprimaient les femmes? Sous quelle(s) forme(s)? Où et quand leurs conditions de vie devenaient-elles objet de discussions? Nous avons d'abord exploré les activités des instances politiques et syndicales.

Au fur et à mesure des années, la présence des militantes sembla de plus en plus discrète dans les partis politiques: en 1944, un groupe de femmes socialistes s'était constitué à Rennes. Il fut actif pendant quelques mois puis il mena par la suite une existence marginale¹³, bien que 13% des militants fussent des femmes en 1951 (54 femmes sur 407 adhérents à la SFIO); le MRP comptait aussi quelques adhérentes dont Renée Prévert qui fut députée en 1945. Mais, dans les deux partis, la présence des femmes devint de plus en plus marginale et discrète. Dans ces instances

11. ADLER, Marie-Ange, «Résistance de la presse à la contraception», *Contraception, Fertilité, Sexualité*, vol 3, n°4, juin-juillet 1975, p.255-257.

12. CHAPERON, Sylvie, *op. cit.*, p. 238-240.

13. LE JEAN, Nicolas, *La SFIO en Ille-et-Vilaine*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1997.

politiques, le faible nombre de responsables féminins ainsi que la baisse des effectifs des militantes et des élues dans les années cinquante n'ont pas non plus donné lieu à un débat. Quant aux syndicats, ils ont semblé vouloir tenir compte des femmes dans les années qui suivirent la guerre. Le secrétaire de la CGT, Émile Guerlavas, dont l'épouse était responsable de l'UFF, affirme en 1945: «Il faut faire confiance aux femmes aussi, qui au cours des dernières élections ont fait preuve de leurs capacités et de leur maturité»; en juin 1947 la CFTC crée une commission féminine, spécifiquement chargée des questions des travailleuses, qui «regroupe des femmes bien décidées, déjà formées à l'action syndicale ou simples militants ou désirant le devenir qui devront étudier et commenter en réunion tous les problèmes féminins¹⁴». La syndicalisation féminine, qui était déjà en progrès entre les deux guerres (200 syndiquées en 1920, plus de 2000 en 1937), s'accrut tant du point de vue du nombre de syndiquées que de celle de la prise de responsabilité. Pour la première fois en 1946, une femme fut élue secrétaire générale au congrès de la CGT¹⁵. Toutefois, cette intégration ne dépassa guère la période de la reconstruction, du moins en ce qui concerne les unions départementales¹⁶. L'UD-CGT, qui, juste après la guerre, avait pourtant perçu la population féminine comme «un réservoir de main-d'œuvre inépuisable», ne s'adressa que rarement aux travailleuses après 1948. Elle privilégiait les mères de familles, en associant lors des manifestations «les travailleurs, travailleurs retraités, ménagères¹⁷»; quant à la CFTC, qui conserva pourtant de nombreuses sections féminines, elle ne fit jamais du slogan de 1946 «à travail égal, salaire égal» un véritable argument de luttes, et elle joua la carte de la garantie des revenus ouvriers grâce au salaire familial qui «permet à la mère de famille de rester à son foyer car il est évident que le caractère premier de la femme, c'est la maternité¹⁸». Les syndicats étudiants n'étaient pas plus sensibles au faible militantisme féminin; à la fin des années cinquante, l'active Association générale des étudiants rennais (AGER), qui gérait de nombreux services matériels (foyer, ciné-club, voyages, etc.) et qui lança plusieurs enquêtes sur l'adaptation de l'université aux transformations sociales, ne mobilisa pas les 3 650 étudiantes de Rennes (6 807 étudiants). Jusqu'en 1965, la plus forte présence féminine sur les bancs de l'université ne suscitait aucun débat public et le bureau syndical ne reflétait pas non plus cette évolution: en 1962, le président, les vice-présidents et le secrétaire général étaient tous des hommes. Les étudiantes rennaises s'impliquaient davantage dans les groupes d'obédience religieuse: la

14. *Le travailleur d'Ille-et-Vilaine*, mars 1947.

15. LE CORRE, Céline, *Femmes, travail et organisations syndicales en Ille-et-Vilaine dans l'entre deux guerres, 1914-1939*, mémoire de maîtrise, Rennes 2, 1996.

16. L'analyse des effectifs et des actions portées par les sections syndicales féminines après la guerre reste à faire.

17. Tract pour la manifestation du 24 septembre 1948.

18. Motion présentée au Congrès départemental de la CFTC en 1954.

JECF¹⁹, dont les discussions semblent s'être orientées pour l'essentiel sur les aspects de l'engagement religieux des étudiantes²⁰, demeurait l'association la plus mobilisatrice avec 120 sections regroupant entre 850 et 1 000 étudiantes.

Les associations catholiques se révélèrent attractives tant à la ville qu'à la campagne, pour la jeunesse comme pour les adultes. L'originalité des mouvements de jeunesse était, d'une part, de dépasser les revendications liées aux difficultés d'après-guerre pour proposer une formation totale grâce au fameux «voir, juger, agir», et d'autre part, de donner vie à un élan populaire dont l'encadrement, à l'exception des aumôniers, émergeait de la base. C'est la JACF, plus que la JOCF, qui joua le rôle le plus important en Ille-et-Vilaine de la fin de la guerre jusqu'aux années 1957-58, période pendant laquelle le nombre d'adhérentes diminuait. Dès 1947, la JACF départementale vendait 1 000 brochures d'enquêtes intitulées «Le rôle de la femme dans la vie rurale». Si la réponse demeurait traditionnelle et mettait en évidence le rôle domestique des femmes – «la femme est égale de l'homme... par son âme mais elle est toute différente par son corps... la femme a un cœur pour aimer, ce n'est pas en lui enlevant ses enfants et son foyer qu'on la rendra heureuse» –, ces dernières étaient enfin au centre d'un débat et le mouvement leur demandait de participer en tant que sujet à la réflexion. Pendant ces mêmes années, la JACF construisait des projets collectifs et concrets en phase avec les difficultés de l'après-guerre: ce fut la grande exposition de la maison rurale qui permit à des centaines de jeunes filles de réfléchir et de prendre la parole librement sur des sujets neufs, l'hygiène, l'intimité du couple et celle des enfants. Mais ce fut aussi l'installation de réseaux de prêts d'ouvrages dans les villages, ce qui répondait au besoin de loisir et de culture des jeunes filles, car «lire, c'est se former, c'est acquérir une formation culturelle, cultiver son esprit pour goûter à une vie plus humaine, plus épanouie²¹». Ces programmes, qui participaient à l'invention d'un nouveau monde rural mais aussi d'une nouvelle fermière, étaient d'autant mieux reconnus qu'ils étaient lancés ou du moins soutenus par le jeune clergé rural qui faisait encore autorité en Bretagne. Contrairement à l'UFF ou à l'UFCS, la JACF qui ne se faisait pas l'écho de l'Église officielle ou d'un parti politique – même si les relations entre ses adhérents et ceux de la SFIO puis du PSU étaient souvent étroites – put faire évoluer ses thématiques en fonction des besoins exprimés par les

19. La JECF : Jeunesse étudiante chrétienne féminine était moins active à Rennes que la JEC qui apparaissait comme une rivale de l'AGER. Selon les sexes, les thèmes de réflexion paraissent avoir été très différents: la JEC s'intéressant de beaucoup plus près que la JECF aux questions purement universitaires. DANIEL, Dominique, *Aspects du milieu et du mouvement étudiant à Rennes 1945-1968*, mémoire de maîtrise, université Rennes 2, 1970.

20. HOUITTE, Nicolas, *Les étudiantes en médecine de Rennes*, maîtrise en cours, Université Rennes 2, 2001.

21. *L'Espoir*, avril 1959.

militantes. Elle dessinait ainsi de nouveaux modèles féminins faits pour et par la jeunesse rurale, et qui étaient donc rapidement adoptés. En 1957, une nouvelle enquête s'intéressa à la situation des femmes face à leur avenir. Cette recherche aboutit à des propositions de journées de réflexion, au cours desquelles étaient évoquées les tâches ménagères, car la femme, «égale à l'homme», devait demeurer «l'auxiliaire de son mari»; y intervenaient également des conseillers économiques venus présenter des projets d'agriculture de groupe car «nous [les femmes] devons tenir notre vraie place de fille, de femmes actives dans une agriculture en pleine évolution». Ces rencontres entraînent, chez les jeunes filles, à la fois la prise de conscience d'un malaise et la volonté d'imposer un nouveau modèle d'agricultrice qui serait à la fois «mère de famille, travailleuse, militante». Alors que le salaire unique pour les agricultrices est voté en 1956, les jeunes filles d'Ille-et-Vilaine affirment que, «présentes au foyer, elles veulent exercer une part importante de vie professionnelle et ne pas être systématiquement tenues à l'écart de la vie publique». De plus, dès le début des années cinquante, certains aumôniers de la JACF, bientôt suivis par les jeunes responsables qu'ils forment, n'hésitent pas à aborder l'intime au cours des «journées de fiancés» ou dans les commissions «ados» pour lesquelles ils «faisaient venir des foyers, des médecins... car le sujet [la sexualité] n'était que rarement abordé entre mères et filles au point que les jeunes filles ne savaient pas ce qui leur arrivait lorsqu'elles avaient leurs règles²²». Il ne s'agit pas d'encourager des débordements mais de reconnaître que «la rencontre avec les garçons peut être bonne et enrichissante à condition qu'elle se fasse dans l'ordre, dans des conditions déterminées, sinon elle amène le déséquilibre²³». La JACF partageait les peurs de l'Église catholique face à une sexualité trop libre mais elle reconnaissait la nécessité d'avoir la connaissance et la maîtrise de son corps. C'est par ce biais que la méthode Ogino se propagea dans quelques communes – bien que la contraception n'ait jamais fait partie du discours officiel de la JACF avant les années soixante – faisant parfois du cahier de la militante prête à se marier un document double: d'un côté les compte-rendus de réunions et de l'autre les courbes de température²⁴. Sans action spectaculaire, mais par une présence extrêmement diffuse dans le monde rural²⁵, et grâce à sa hiérarchie très légère, la JACF, introduisit une véritable rupture dans la vie des jeunes femmes catholiques de Bretagne en comblant le très faible héritage militant et en les amenant à prendre conscience de leurs vies de

22. Témoignage de l'Abbé Melet, ancien aumônier départemental de la JACF, hiver 1999.

23. *Feux nouveaux*, octobre 1950.

24. Un cahier présenté de cette façon nous a été confié par une militante. Il avait été commencé en 1957 et contenait une trentaine de courbes.

25. Nous ne pouvons pas évaluer le nombre exact d'adhérentes au mouvement, mais quelques chiffres situent son importance: en 1950, la fédération d'Ille-et-Vilaine envoya près de 600 filles en congrès à Paris; en 1958 plus de 3 000 jacistes participaient aux activités du mouvement.

femmes tant au point de vue intime que professionnel. En cela, la JACF préparait le terrain pour les ruptures des années soixante-dix et joua, toutes proportions gardées, un rôle qui rappelle celui du mouvement protestant «Jeunes Femmes». Cette offre de nouveaux champs militants pour les jeunes ne trouva pas l'adhésion de l'ensemble de la hiérarchie catholique qui soutenait plutôt les associations familiales. Les mouvements familiaux, laïques ou catholiques, fonctionnaient très bien en Ille-et-Vilaine puisque le nombre de leurs adhérents dépassaient largement ceux des associations féminines que nous avons présentées auparavant: en 1948 *La plus grande famille* qui n'acceptait que les pères des familles de plus de cinq enfants comptait 900 membres, *Le mouvement populaire des familles* qui prenait la suite de la JOC pour les adultes regroupait plus de 1 200 adhérents, la *ligue agricole chrétienne* (suite de la JAC) en comprenait plus de 4 000. En 1948, près de 10 000 familles étaient adhérentes d'une des associations familiales parfois laïques mais le plus souvent confessionnelles (dont une protestante) qui déposèrent un statut commun en vue de la création d'un centre de coordination. Elles présentaient des divergences évidentes et représentaient des populations diversifiées: certaines ne concernaient que les familles nombreuses et voulaient lutter contre la propagande antinataliste, d'autres émanaient d'un groupe professionnel (caisse d'allocation des familles rurales, caisse patronale de compensation des allocations familiales, caisse d'allocations familiales des indépendants) et défendaient des intérêts catégoriels; plusieurs paraissent avoir été créées pour répondre à un besoin social: *le Foyer urbain* présidé par une assistance sociale organisait des consultations prénuptiales, distribuait des berceaux, *l'Aide aux mères*, dont le président était avocat, proposait une aide domestique aux récentes accouchées, le *Mouvement familial rural* formait des jeunes filles qui devenaient des aides familiales rurales. Cependant, toutes ces associations adhéraient au même modèle féminin qui assignait la femme au foyer: leurs revendications ainsi que leurs actions s'orientaient vers l'augmentation du salaire unique et des allocations, ainsi que vers la mise en place de services (blanchisserie, prêt d'appareils ménagers, soutien aux écoles ménagères). Ce faisant, ces groupes ouvrirent un champ militant pour les femmes car, si ces dernières présidaient rarement (puisque les groupes étaient mixtes), elles assuraient de nombreuses fonctions organisatrices. Jusqu'à la fin des années cinquante, les associations familiales favorisèrent les rencontres, les prises de paroles et de responsabilité sans ouvrir la réflexion sur une autre modernité; à l'inverse de ce qu'ont su tenter les mouvements de la jeunesse rurale ou ouvrière, elles cantonnèrent l'engagement militant à l'idéal de la féminité traditionnelle.

Conclusion

Cet article participe d'une recherche sur la mémoire des femmes dans un département rural. Que dire sinon qu'elle est presque invisible, du

moins en ce qui concerne la vie publique? Le poids de l'Église, les structures rurales, le conservatisme politique de l'Ouest intérieur, qui ont freiné la constitution d'un héritage militant féminin, ont écrasé et rendu quasi inimaginable le droit au manifeste. Ce silence ne doit pas nous faire conclure trop hâtivement que l'histoire des femmes de l'Ouest ne se résume qu'à une existence de dominées. Pour les campagnes, les travaux d'Edgar Morin sur Plozvet mettent en évidence les femmes «comme des agents secrets de la modernité²⁶», de même ceux d'Anne Guillou, sur une commune du Pays de Léon²⁷, dessinent des femmes qui veulent «avec fébrilité devenir des femmes modernes». Disons toutefois que les témoignages des femmes se cherchent dans les maisons, dans les fermes, dans quelques entreprises, dans de petites associations, mais pas sur les places publiques. Nous ne trouvons que très peu de traces de manifestations car elles ont été extrêmement rares, les sources que nous avons utilisées nous laissent percevoir des réflexions, mais seuls des entretiens pourraient témoigner des désirs et des engagements féminins à la campagne. En ville, nous avons retrouvé des traces des revendications féminines mais seule une minorité de femmes militent et s'expriment, et ce, avec discrétion: à Rennes, à Saint-Malo mais aussi à Fougères qui est pourtant une ville marquée par les crises et le militantisme ouvrier, les associations féminines de masse ne s'implantent que difficilement dans les quartiers, à l'inverse de ce que Dominique Loiseau a remarqué à Saint-Nazaire. Cette discrétion est probablement renforcée par le manque d'intérêt que les manifestations et les revendications féminines rencontrent dans les années cinquante. Les réticences à voir les femmes agir sur la scène publique et encore plus à manifester paraissent particulièrement fortes en Bretagne, et la meilleure défense contre cette intrusion a pu être le mutisme, c'est du moins ce que nous supposons en lisant la presse régionale. Tout compte fait, ce sont les Renseignements généraux qui ont engrangé le plus scrupuleusement, réunion après réunion de 1945 à 1958, la mémoire des mouvements féminins. Il faudrait toutefois compléter cette source trop lapidaire par des entretiens.

Ces réserves énoncées, ce travail a permis de retrouver des traces de mouvements de masse féminins et de constater combien l'expression du militantisme s'est exprimée différemment à la ville et à la campagne. En ville, l'engagement féminin prend forme sous l'égide de l'UFF et de l'UFCS. Émergent quelques personnalités qui appartiennent à ces associations, et plus particulièrement à l'UFF, nettement mieux implantée; ce sont souvent des enseignantes ou des femmes de cheminots, qui sympathisent avec le Parti communiste et la CGT. Mais, bien que militant dans une association féminine, elles ne paraissent pas concernées par le féminisme à l'aube des

26. MORIN, Edgar, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*, Fayard, 1975, 287 p.

27. GUILLOU, Anne, *Les femmes, la terre, l'argent*, Editions Beltan, 1990.

années soixante. Leur engagement repose sur une analyse de classe et non sur les rapports de sexe. Dans les campagnes, la mobilisation des femmes vient en partie des mouvements de jeunesse catholique, qui jouent un véritable rôle d'éveil pour toute une génération.

Au milieu des années soixante, de nouvelles forces qui portent intérêt à la condition féminine surgissent et bouleversent le paysage décrit précédemment: les problématiques, les modes d'action, les personnalités changent. Ces forces ne trouvent pas leurs racines parmi les associations évoquées auparavant. Elles sont mixtes et de sensibilité «plurielles», forgées à partir d'engagements divers: certains individus militent au PS ou au PSU, d'autres dans des syndicats, d'autres encore se sont trouvés confrontés par leur travail dans la Santé ou dans les Affaires Sociales, aux problèmes que rencontrent les femmes, notamment au besoin de contraception. Ces personnes s'expriment dans de nouvelles associations mais elles agissent dans le cadre d'organismes publics: c'est ainsi qu'André Cahn, administrateur de la Caisse primaire d'assurance maladie, secrétaire départemental de Force Ouvrière en Ille-et-Vilaine, fonde le planning familial en 1965²⁸; quatre ans plus tard, un médecin du CHR, Michel Bohec crée un centre de contraception à l'Hôtel-Dieu. L'École nationale de la santé publique crée un Comité d'éducation sanitaire et social. Une nouvelle forme de militantisme se dessine qui prendra son envol au début des années soixante-dix.

RÉSUMÉ

En prenant comme exemple l'Ille-et-Vilaine, cet article esquisse un tableau de ce qu'ont été les engagements et les manifestations publiques des femmes dans une région rurale et catholique entre 1945 et 1965. Dans l'ensemble, la mobilisation féminine a été faible et elle s'est faite sans bruit puisque les manifestations publiques furent rares. Toutefois, les engagements féminins ont pris des formes très différentes selon les milieux. En ville, les femmes se sont engagées – en petit nombre – dans des mouvements de masse féminins (UFF, UFCS) ou dans des syndicats qui tout en reconnaissant l'égalité homme-femme inscrite dans la Constitution proposaient une image traditionnelle de la femme. Elles ont milité autour de thématiques non féministes: l'amélioration de la vie quotidienne, la hausse des salaires, la paix dans le monde. À la campagne, ce sont les mouvements de l'Action Catholique (JACF, mouvements familiaux) qui sont parvenus à mobiliser les jeunes femmes. Ces associations ne défendaient pas en soi le droit des femmes mais elles introduisaient les femmes au centre d'un débat et elles leur demandaient de participer en tant que sujet à la réflexion et elles les encourageaient à construire des projets collectifs propres au milieu rural. Vers la fin des années cinquante, toutes ces associations – rurales et citadines – ont décliné lorsque de nouvelles thématiques souvent féministes

28. LEMOIGNE, Sylvie, *La régulation des naissances en Ille-et-Vilaine*, mémoire de maîtrise en cours, université Rennes 2, 2001.

(contrôle du corps, droit au travail) et insufflées par de nouveaux groupes sont apparues.

ABSTRACT

This article describes the involvement and public actions of women in Ille-et-Vilaine (part of Brittany), a rural and catholic area, between 1945 and 1965. Women's participation was low and rather discreet, since the public action were very few. Yet their activities took different forms, depending on their rural or urban origin. In the towns, the women in small numbers joined women's organizations (UFF, UFCS), or trade-unions which – though acknowledging the principle of equality between men and women stated in the Constitution – still conveyed a traditional image of woman. In these groups, women showed active concern for questions that were not especially feminist, such as the improvement of living conditions, pay rise, or peace in the world. In rural areas, the « Action catholique » groups (JACF, family organizations) managed to motivate young women to join them. These associations did not directly defend women's rights, but led them to take part in debates and reflexions over their own conditions of life and encouraged them to set up collective projects adapted to rural life. At the end of the 1950s, all these associations (rural and urban) declined when new women's groups appeared, defending more feminist themes, such as birth control and the right to have a job.